Image not found or type unknown

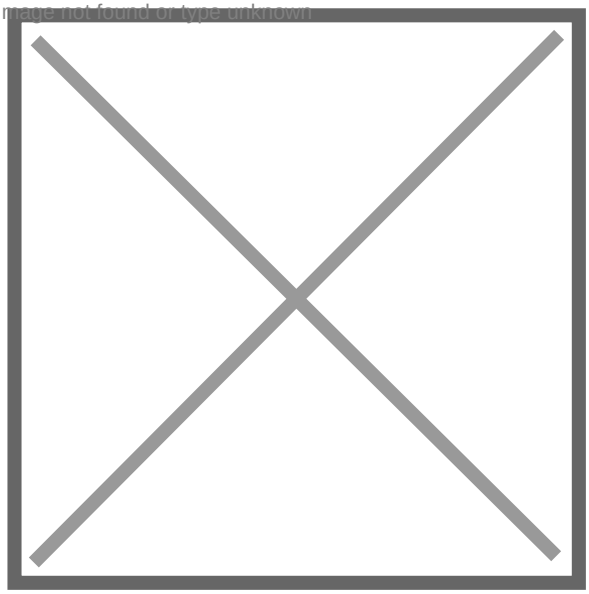

TVA afférente à une exportation d'un bien d'occasion

Par **Seldon**, le **22/11/2009** à **15:47**

Bonjour,

J'aimerais savoir à quel régime appartient la vente d'un bateau de plaisance réalisée par un assujetti et destinée à un particulier français domicilié en Tunisie.

Je précise que lors de l'acquisition de ce bien l'entreprise a déduit la TVA qui a grevé l'achat réalisé auprès d'une autre société.

Selon moi il s'agit d'une exportation ce qui justifierais une revente exonérée de TVA (et tout de même récupérable:opération à "taux zéro").

Cependant j'ai tout de même un doute. Si la vente entre dans le régime des biens d'occasion, la revente sera obligatoirement soumise à TVA.

Merci de votre aide, cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés